

Description d'un projet, d'une expérimentation ou d'un service pilote

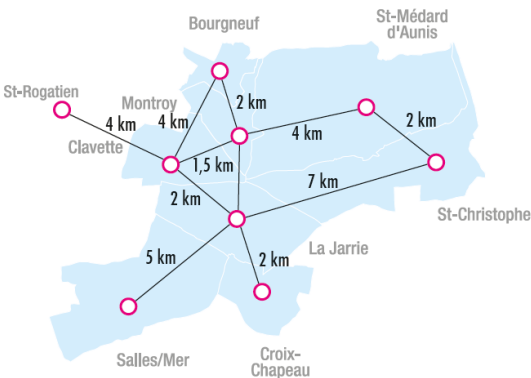

Yélo DETA¹

NB 1 : la présente fiche est destinée à partager des informations entre porteurs de projets ou d'expérimentation ou organisateurs de services de mobilité routière automatisée.

NB 2 : les rubriques ci-dessous sont indicatives, chaque porteur de projet ou de service peut choisir d'y mentionner ou non, et d'y développer le cas échéant les éléments qu'il juge pertinent de partager avec d'autres acteurs au sein d'une base de connaissances ouverte

1. Description du projet / de l'expérimentation / du service	
Localisation	<p>Agglomération de La Rochelle (17)</p> <p>8 communes autour de La Jarrie : « territoire de la seconde couronne »</p>
Type de service (passagers / marchandises)	Passagers
Offre de service visée (y.c. horaires, fréquences, vitesse commerciale...)	<p>À la demande : 7h00-20h00, 6j/7, Réservation via app (à la demande)</p> <p>Cas d'usage :</p> <p>1- Stratégie Rabatte - Transporter - Diffuser : Rabattement vers la gare SNCF La Jarrie (TER) et le P+R St-Rogatien (BHNS)</p> <p>2- Faire vivre les villes autour d'un lieu fédérateur :</p> <p>Déplacement point à point (arrêt de bus) à l'intérieur du périmètre</p> <p>Débit attendu 150-300 personnes par jour</p> <p>Objectif de temps d'attente max : 15 mn</p>
Enjeux identifiés	<p>Débat citoyen 2018 : « 1er débat citoyen national sur les véhicules sans conducteur »</p> <p>60 participants à La Rochelle : 70% des participants estimaient l'arrivée du véhicule sans conducteur « souhaitable et profitable »</p> <p>63 des participants sont prêts à utiliser un véhicule autonome « si la fiabilité et la sécurité sont aussi bonnes que pour une voiture personnelle »</p> <p>2019 : identification d'un besoin en périurbain de véhicules autonomes par l'étude pilotée par Transdev</p> <p>8 communes concernées autour de La Jarrie (commune-centre du périmètre Yélo DETA) soit 14 271 habitants au 1^{er} janvier 2022</p> <p>Public cible : scolaires + travailleurs + personnes âgées</p> <p>Autosolisme très (trop) largement majoritaire aujourd'hui (92% des trajets des habitants du périmètre sont réalisés en véhicule individuel (donnée INSEE-2018), alors que les vitesses pratiquées sur RD sont compatibles avec les vitesses commerciales cibles des VA.</p> <p>Services actuels sur périmètre inexistant et/ou peu compétitif (sous dimensionné) par rapport au véhicule individuel</p>

¹ Yélo = solution locale de déplacement urbain + DETA = se Déplacer En Transport Automatisé

	<p>Cible « territoire zéro carbone » : VA électrique, fluidification des transports modaux « zéro émission »</p> <p>Lutte contre le changement climatique + Lutte contre les pollutions + Économie circulaire + Qualité de vie + Attractivité des territoires + Aménagement des territoires ruraux</p>
<p>Type de zone / parcours (ex : rural, péri-urbain, urbain)</p>	<p>Péri-Urbain</p>
<p>Longueur et description du parcours (ex : types de voies, intersections, éléments saillants...)</p>	<p>Majoritairement des voiries gérées par le Département de la Charente Maritime (soutien du projet).</p> 
<p>(cartographie le cas échéant)</p>	
<p>Éléments de volumétrie (nombre de véhicules, nombre-cible de passagers quotidiens)</p>	<p>4 véhicules</p>
<p>Éléments sur le type de véhicule (marque, modèle, autres éléments notables, etc.)</p>	<p>MILLA Mini bus, 6,2mx2,1mx2,5m, 50 km/h puis 60 km/h en mode autonome Autonomie L4 (sans opérateur à bord) 100% électrique Flotte télé-supervisée à distance Connectivité 5G et V2X</p> 

Eléments sur l'équipement spécifique de l'infrastructure (ex : connectivité, signalisation)	Solutions de connectivité : 5G et V2X Pas de voie dédiée
Modalités de supervision / intervention à distance	Supervision à distance. – Système « Life On MAPS » de MILLA pour la télé-supervision. – Système « HELLO MILLA » pour l'interaction usager.
Etat d'avancement avec date (avant-projet ; projet approuvé ; en service ; achevé le cas échéant)	Si obtention PIA, démarrage théorique 1 semestre 2023 pour 3 ans.
Date de début de projet	1 ^{er} semestre 2023
Date de mise en service	Début pilote de service 12 mois après le début officiel du projet
Date de clôture (le cas échéant)	Fin 1 ^{er} semestre 2025
Autre élément de description utile	Intégration et pénérisation possible du pilote de service Yélo DETA au nouveau réseau Yélo en 2025
Personne à contacter	David ROBIN – david.robin@agglo-larochelle.fr – 07 82 80 42 88
Site Internet (le cas échéant)	À venir si obtention du financement PIA
2. Organisation des acteurs	
Pilote(s) du projet / expérimentation ou organisateur du service	MILLA GROUP (porteur auprès de la BPI)
Partenaires impliqués dans la fourniture du service	Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Régie de transport de La Rochelle (Yélo), EIGSI (école d'ingénieur La Rochelle), La Rochelle Université
Cadre de financement	100% de financement pour les instituts de recherche, financement partiel pour la CdA et pour MILLA GROUP
Partenaires financiers	
3. Retours d'expériences sur la conception, la préparation et l'évaluation du projet	
<p><i>NB : les rubriques ci-dessous sont destinées à recueillir toute référence considérée comme utile (y compris des études, des articles, des présentations, des liens vers des vidéos, etc...) afin de permettre à d'autres acteurs de bénéficier des retours d'expérience du porteur du projet présenté</i></p>	

Définition des besoins, dimensionnement du projet	<p>Il s'agit de l'analyse des besoins du territoire et dimensionner un service correspondant aux besoins.</p> <p>L'objectif est de clarifier, quantifier et planifier les fréquences de passage des navettes automatisées pour le service proposé.</p> <p>Plusieurs paramètres sont pris en compte pour ce dimensionnement parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Horaires et fréquences de passage dans les hubs de La Jarrie et Saint Rogatien - Nombre de passagers transportés par les hubs de La Jarrie et Saint Rogatien - Capacité (nombre de passagers transportables) des navettes automatisées - Autonomie de course (nombre de kilomètres pouvant être parcourus pour une charge) des navettes automatisées électriques - Lieu d'entrepôt et lieu de charge des navettes (en journée et de nuit) - Endroits fréquentés dans la zone pour optimiser le parcours des navettes et les arrêts virtuels
Cadre réglementaire de référence (ex : déploiement expérimentation, directive machine)	<p>Le cadre réglementaire est celui de la loi PACTE tant que le véhicule n'est pas homologué.</p> <p>Dans le cadre du Yélo DETA, l'application du cadre réglementaire LOM est également testé.</p>
Financement	Budget total : 13 M€
Evaluation des coûts, recettes, bénéfices socio-économiques	Cf. lot 3 et 5
Communication, sensibilisation	Cf. lot 0 et 5
Démonstration de sécurité	Cf. Planning et jalons
Impacts environnementaux	Cf. lot 5
Dispositifs de suivi, évaluation	Cf. lot 5
Enseignements positifs / bénéfices obtenus	Cf. lot 5
Enseignements négatifs / difficultés	Cf. lot 5
Suite prévue (le cas échéant)	<p>Intégration du pilote de service au nouveau réseau TC Yélo 2025.</p> <p>Déployer davantage de véhicules sur plusieurs autres zones pré-identifiées de l'agglomération.</p>
Autres éléments d'intérêt	<p>Contribution au « bien commun » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acceptabilité - Réplicabilité - Spécifications pour les VA en zone rurale / péri-urbain - Supervision - Cahier des charges pour les donneurs d'ordre (collectivités)